



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/1999/86
2 février 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-cinquième session
Point 17 c) de l'ordre du jour provisoire

PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME :

INFORMATION ET ÉDUCATION

Activités d'information dans le domaine des droits de l'homme,
y compris la Campagne mondiale d'information
sur les droits de l'homme

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
Introduction	1 - 5	3
I. ACTIVITÉS D'INFORMATION DU HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME	6 - 43	3
A. Programme de publications	6 - 23	3
B. Utilisation de moyens informatiques	24 - 27	6
C. Programme en matière de relations extérieures	28 - 38	7
D. Coordination et coopération à l'intérieur et en dehors de l'ONU	39 - 43	9
II. DÉPARTEMENT DE L'INFORMATION	44 - 122	10
A. Lancement du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme	70 - 77	17

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
B. Activités organisées au Siège pour le cinquantième anniversaire, le 10 décembre 1998	78 - 84	19
C. Activités des centres et services d'information des Nations Unies	85 - 122	20
<u>Annexe</u> Publication du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (décembre 1998)		

Introduction

1. Dans sa résolution 1997/41, la Commission des droits de l'homme a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa cinquante-cinquième session, un rapport sur les activités d'information, lequel ferait une place particulière aux activités touchant la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme et à celles relatives au cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et donnerait des détails sur les dépenses engagées pendant l'exercice biennal 1996-1997 et celles qui sont envisagées pour l'exercice biennal 1998-1999.
2. La Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme a été lancée par l'Assemblée générale dans sa résolution 43/128 du 8 décembre 1988 en vue de renforcer la compréhension et la sensibilisation dans le domaine des droits de l'homme et des libertés fondamentales et de faire connaître au public le mécanisme international mis en place pour promouvoir et protéger ces droits et libertés, ainsi que les efforts que déploie l'Organisation des Nations Unies en faveur de leur exercice.
3. Au nombre des fonctions du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, la résolution 48/141 de l'Assemblée générale en date du 20 décembre 1993 a mentionné expressément la coordination des programmes des Nations Unies relatifs à l'éducation et à l'information dans le domaine des droits de l'homme. La Haut-Commissaire aux droits de l'homme a souligné à maintes reprises l'importance qu'elle attache à l'exécution des activités visant à sensibiliser davantage le public aux questions relatives aux droits de l'homme.
4. Un montant de 230 700 dollars E.-U. est inscrit au budget de l'exercice biennal 1998-1999 pour les impressions externes de publications et l'amélioration du site Internet. Le programme de publications du Haut Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) s'élargit continuellement pour répondre aux besoins croissants en matière d'information sur les droits de l'homme.
5. Le présent rapport complète les renseignements et les estimations contenus dans le rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale (A/53/313).

I. ACTIVITÉS D'INFORMATION DU HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME

A. Programme de publications

6. Dans sa résolution 1997/41, la Commission des droits de l'homme a prié instamment le HCDH et le Département de l'information de coopérer étroitement pour la réalisation des programmes d'information et de publications dans le domaine des droits de l'homme, y compris pour la mise en oeuvre de la nouvelle stratégie d'information et les préparatifs appropriés du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

7. Conformément à cette demande, le HCDH a continué de s'employer à rationaliser et recentrer son programme de publications. Le comité spécial institué en novembre 1996 a donc poursuivi ses travaux concernant la gestion des publications.

8. Depuis le dernier rapport (E/CN.4/1997/36), le HCDH a reçu environ 5 000 demandes de publications relatives aux droits de l'homme émanant de particuliers, de gouvernements, d'établissements universitaires, d'organisations non gouvernementales et d'autres institutions actives dans ce domaine. On estime en gros que, pendant l'année 1998, le Haut-Commissariat a diffusé plus de 30 000 exemplaires de publications relatives aux droits de l'homme, qui s'ajoutent aux 3 000 exemplaires de chaque publication diffusés par la Section de la distribution de l'Office des Nations Unies à Genève sur la base de la liste du HCDH.

9. Durant la période considérée, le HCDH a en outre beaucoup contribué à la mise au point et à la révision de publications générales des Nations Unies telles que *Droits de l'homme : questions et réponses* et *Les droits de l'homme aujourd'hui : une priorité pour l'ONU*

1. Série des fiches d'information

10. La série des fiches d'information s'adresse à un public non spécialisé et porte sur divers aspects des activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme, y compris les mécanismes internationaux de promotion et de protection des droits de l'homme, ou sur des questions particulières relatives aux droits de l'homme. Les fiches d'information sont publiées dans les six langues officielles de l'Organisation et distribuées gratuitement dans le monde entier. La liste complète des fiches d'information figure dans l'annexe.

11. Le HCDH a entrepris de reproduire le texte intégral des fiches d'information sur sa page d'accueil Internet. L'opération élargira la diffusion de ces documents tout en contribuant à diminuer les frais d'impression et à rationaliser les dépenses.

2. Série sur la formation professionnelle

12. La série sur la formation professionnelle est un important outil pédagogique qui vise au premier chef à faciliter les activités de formation du programme de services consultatifs et d'assistance technique du HCDH, et aussi à aider d'autres organismes qui s'occupent de formation de groupes professionnels dans le domaine des droits de l'homme. La liste complète des publications de la série figure dans l'annexe.

13. Pendant la période considérée, un nouveau manuel intitulé *Droits de l'homme et application des lois : Manuel de formation à l'intention des services de police*, numéro 5 de la série, a été publié en anglais, en espagnol et en français. Il en a été de même pour *Normes internationales relatives aux droits de l'homme pour l'application des lois : Répertoire de poche à l'intention de la police*, numéro 5/Add.1 de la série. La politique de la Division des services de conférence de l'ONUG veut que la traduction des publications soit financée, dans la mesure du possible, par le Fonds de

contributions volontaires pour la coopération technique au titre de projets de pays déterminés. L'établissement des versions arabe, chinoise et russe de ces textes a malheureusement été différé faute de crédits.

3. Série d'études sur les droits de l'homme

14. La série d'études sur les droits de l'homme reproduit des études et des rapports sur des questions importantes dans le domaine des droits de l'homme, établis par des experts de la Commission des droits de l'homme et de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités. À ce jour, dix études ont ainsi été publiées (voir annexe).

15. Depuis le dernier rapport à l'Assemblée générale, le numéro 9 de la série intitulé *Compilation and Analysis of Legal Norms Applicable to Internally Displaced Persons* a été publié. En raison de la politique susmentionnée de la Division des services de conférence de l'ONUG, il n'est pas prévu pour l'instant qu'il paraisse dans une langue autre que l'anglais.

4. Notes du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

16. Depuis le dernier rapport de la Commission des droits de l'homme, le Comité des publications du HCDH, soucieux de rationaliser et de recentrer son programme de publications, a décidé d'arrêter la publication des notes du Haut-Commissaire aux droits de l'homme qui faisaient double emploi avec la série des fiches d'information.

5. 1998 : Cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme : brochures d'information

17. Cette série de brochures d'information devait être un instrument de travail pour les institutions, programmes, organisations non gouvernementales et institutions nationales, ainsi que pour les particuliers, lors de la célébration du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Les brochures, publiées en anglais, en espagnol et en français, ont été distribuées gratuitement. Leur liste complète figure dans l'annexe.

18. Depuis le dernier rapport à l'Assemblée générale, la brochure d'information No 4 intitulée *Human Rights Education: Lessons for Life* (L'éducation dans le domaine des droits de l'homme : orientations pour la vie) a été publiée en anglais et est actuellement en cours de traduction en espagnol et en français.

6. Publications spéciales

19. Les publications spéciales regroupent essentiellement les rapports et les actes des conférences, ateliers et autres manifestations organisés sous les auspices du HCDH. Cette série comporte actuellement 17 titres (voir annexe).

20. Depuis le dernier rapport à l'Assemblée générale, le volume intitulé *United Nations Decade for Human Rights Education (1995-2004) - Lessons for Life* (La Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (1995-2004) : Orientations pour la vie) est en cours d'impression en anglais et de traduction dans les autres langues officielles.

7. Documents de référence

21. Les documents de référence du HCDH sont des publications des Nations Unies destinées à la vente qui s'adressent à un public plus spécialisé. La liste complète de ces documents figure dans l'annexe. Depuis le dernier rapport à l'Assemblée générale aucun nouveau document de ce genre n'a été publié.

8. Périodiques

22. Depuis le dernier rapport à la Commission des droits de l'homme, le Haut-Commissariat publie une nouvelle revue trimestrielle spécialisée de 32 pages intitulée *Human Rights/Droits de l'homme*. Elle porte sur tout l'éventail des préoccupations du Haut-Commissariat en la matière : droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux et droit au développement. Les articles, rédigés en anglais et en français, traitent des différents domaines de compétence du Haut-Commissariat, y compris les tâches incombant au Haut-Commissaire, les organes créés en vertu d'instruments internationaux, les procédures spéciales, les bureaux extérieurs, la coopération technique, la recherche et l'information. La revue est tirée à 13 000 exemplaires et distribuée gratuitement dans le monde entier. À ce jour trois numéros (hiver 1997/1998, printemps 1998 et été 1998) ont été publiés. Le numéro 4 (octobre 1998) est en cours d'impression.

9. Documents de promotion

23. Une brochure de 12 pages intitulée *Faits et chiffres* et un dépliant sont en cours de préparation.

B. Utilisation de moyens informatiques

24. Depuis le dernier rapport à la Commission, la publication de documents et d'autres renseignements par le site Web du HCDH et les systèmes d'information internes a sensiblement progressé. Fait intéressant à noter, l'utilisation moyenne du site Web (www.unhchr.ch) après le lancement de ce dernier le 10 décembre 1996 est passée de 1 000 à 14 000 connexions par semaine et, en octobre et novembre 1998, plus d'un million de documents ont été consultés chaque mois. Depuis décembre 1997, le site Web du HCDH existe en espagnol et en français. Par ailleurs, en décembre 1998, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, une collection de plus de 250 versions linguistiques de la Déclaration a été inaugurée.

25. Quatre bases de données ont aussi été créées. La base de données des organes créés en vertu d'instruments internationaux est désormais en service et un total de 14 000 dossiers et textes complets de documents peuvent être consultés par le public. La base de données des organes créés par la Charte

est destinée à remplacer dans une large mesure l'ancienne représentation Web en vue de faciliter la recherche des documents et d'abaisser les frais d'entretien. À l'heure actuelle elle contient 6 000 documents en anglais, en espagnol et en français. Les bases de données contenant les communiqués de presse et les déclarations sont utilisées comme archives sur le plan interne et mettent l'accent sur les faits nouveaux dans le domaine des droits de l'homme.

26. Il convient aussi de mentionner que pour améliorer la répartition et la recherche du courrier à l'arrivée, il a été mis en place un système d'enregistrement numérique interne dont la phase d'expérimentation touche à sa fin. Tous les membres du personnel ont été formés à ce nouveau système et la correspondance est maintenant dépouillée et distribuée par voie électronique.

27. Les structures de chacune des bases de données susmentionnées ont été conçues pour une utilisation interne ou externe afin de faciliter l'accès à l'information et d'assurer la cohérence des données. Elles sont affinées et adaptées en fonction des besoins des utilisateurs.

C. Programme en matière de relations extérieures

1. Réunions d'information

28. Le HCDH organise régulièrement à l'intention d'étudiants, de diplomates, de journalistes, de fonctionnaires, d'universitaires et de professeurs et d'organisations non gouvernementales des réunions d'information sur les activités menées par l'ONU dans le domaine des droits de l'homme et sur certaines questions relatives à ces droits. Il fournit également des conférenciers pour les réunions d'information du Département de l'information. Plus de 60 réunions d'information ont été assurées par des fonctionnaires du Haut-Commissariat depuis le dernier rapport à l'Assemblée générale.

2. Expositions et manifestations concernant les droits de l'homme

29. Depuis le dernier rapport à l'Assemblée générale, le HCDH a participé à la journée portes ouvertes organisée au Palais des Nations le 18 octobre 1998 à l'occasion de la célébration de la Journée des Nations Unies et du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. La Haut-Commissaire aux droits de l'homme a participé à une table ronde sur la Suisse et les Nations Unies et le HCDH a exposé ses principales publications. Au cours de cette journée, des membres du personnel ont présenté des exposés succincts sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, ont lu aux enfants des contes de fées se rapportant à ce sujet, ont participé à un débat d'une heure sur la traite des femmes et des enfants et ont donné des informations à 160 écoliers venus des 26 cantons et demi-cantons de Suisse sur divers aspects des activités du HCDH.

30. À l'occasion du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le HCDH a organisé une série d'activités au Palais Wilson. Une liaison vidéo a été établie avec New York en vue de diffuser en direct les déclarations du Président de l'Assemblée générale, du Secrétaire général et de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme ainsi que la remise

du Prix des droits de l'homme des Nations Unies. Une exposition en l'honneur des anciens et nouveaux lauréats a été inaugurée. Elle consistait en 42 panneaux, un par lauréat, où étaient affichées des données biographiques et des photographies.

31. Le 10 décembre 1998, le HCDH a également organisé en collaboration avec le Département de l'information un certain nombre d'activités au Palais des Nations et en particulier une exposition d'oeuvres du peintre William Wilson illustrant les articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

32. Tous les participants au concours de dessin sur le thème des droits de l'homme, lancé en août 1998 à l'intention des enfants de 4 à 12 ans, à l'occasion des Fêtes de Genève, ont été invités au Palais Wilson le 11 décembre 1998 pour une cérémonie informelle. Tous les dessins étaient exposés; les gagnants ont reçu divers souvenirs évoquant les droits de l'homme et un ouvrage pour les enfants sur la Déclaration universelle des droits de l'homme a été offert à chacun des concurrents. Les enfants ont aussi rencontré divers membres du secrétariat.

3. Programme de bourses d'étude

33. La résolution 926 (X) adoptée par l'Assemblée générale le 14 décembre 1955 prévoit expressément l'octroi de bourses d'étude dans le domaine des droits de l'homme. Aux termes de cette résolution, le Secrétaire général est prié de fournir l'assistance requise en accord avec les gouvernements et à leur demande. Les bourses sont accordées uniquement à des candidats désignés par les gouvernements et sont financées par les ressources budgétaires allouées aux services consultatifs.

34. Le système d'établissement de rapports périodiques prévu par tous les grands instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme est le pivot du dispositif qui permet de veiller à l'application pleine et effective des normes internationales relatives aux droits de l'homme au niveau national. Pour renforcer les moyens dont les États parties disposent pour présenter leurs rapports aux organes de suivi des traités, le HCDH propose des bourses d'étude aux agents et représentants d'entités gouvernementales et non gouvernementales.

35. En 1998 le stage de formation des boursiers a eu lieu du 26 octobre au 6 novembre dans les locaux de l'École des cadres des Nations Unies, à Turin, en Italie. Les participants, au nombre de 26, venaient des pays suivants : Arabie saoudite, Azerbaïdjan, Bangladesh, Chine, Gambie, Géorgie, Indonésie, Iran (République islamique d'), Lettonie, République-Unie de Tanzanie, Sri Lanka, Viet Nam, Yémen et Zambie.

4. Programme de stages de perfectionnement

36. Au cours de la période considérée, le HCDH a invité des étudiants des deuxième et troisième cycles à effectuer un stage de perfectionnement en vue d'acquérir une connaissance pratique de l'action et des méthodes de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme en participant activement aux travaux de l'Organisation sous la supervision directe de son personnel. Les stagiaires sont répartis en fonction des besoins du Haut-Commissariat et de leurs propres domaines d'intérêt.

37. Les stages de perfectionnement sont accordés sans aucun engagement financier de la part du HCDH ou des organes des Nations Unies concernés. L'octroi d'une aide financière aux stagiaires des pays en développement est une question que le Haut-Commissariat juge prioritaire.

5. Cours de formation et autres activités de coopération technique comportant un volet information

38. On trouvera dans le rapport sur la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme que le Secrétaire général a présenté à la Commission des droits de l'homme (E/CN.4/1999/99) un compte rendu des cours de formation, séminaires et ateliers organisés par le HCDH.

D. Coordination et coopération à l'intérieur et en dehors de l'ONU

1. Coopération interinstitutions

39. Conformément à la résolution 52/117 de l'Assemblée générale et à la résolution 1997/35 de la Commission des droits de l'homme priant la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme de continuer à coordonner les préparatifs du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme au sein du système des Nations Unies, le HCDH a convoqué neuf réunions interinstitutions en 1998 à Genève. Ces réunions ont permis aux participants d'examiner des projets communs et d'échanger des informations sur un certain nombre d'activités entreprises par les diverses organisations pour célébrer l'anniversaire. Elles leur ont aussi donné l'occasion de déterminer d'autres formes de coopération entre le HCDH et leurs organisations. L'information, la documentation et l'éducation relative aux droits de l'homme ont été les principaux points inscrits à leur ordre du jour.

40. Dans la mise en oeuvre de son programme de publications, le HCDH collabore avec divers autres organes et organismes et des organisations non gouvernementales. C'est ainsi notamment qu'a été élaborée la série de brochures d'information intitulée : *1998 : Cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme*. Dans chaque brochure, une section spéciale est consacrée aux contributions des organismes et programmes des Nations Unies.

2. Organisations non gouvernementales

41. Les organisations non gouvernementales poursuivent activement leur collaboration avec les organes des Nations Unies chargés des droits de l'homme qu'elles font profiter de leurs informations et compétences techniques. Elles aident aussi efficacement à mener les activités organisées dans le cadre de la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme, en particulier dans les domaines de la formation et de l'éducation et de la diffusion des matériels et publications des Nations Unies. L'Assemblée générale a fait mention de leur précieuse contribution dans sa résolution 52/127 en priant le Secrétaire général de tirer le meilleur parti possible de la collaboration d'organisations non gouvernementales pour la mise en oeuvre de la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme, notamment pour la diffusion de documents relatifs aux droits de l'homme.

42. Pendant la période considérée, le HCDH a reçu des lettres d'organisations non gouvernementales du monde entier qui lui demandaient des publications et des informations et sollicitaient sa participation à diverses manifestations (séminaires, ateliers, conférences et célébrations).

3. Établissements universitaires et de recherche

43. Le HCDH collabore régulièrement avec l'Institut international des droits de l'homme de Strasbourg (France); la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, l'Institut interaméricain des droits de l'homme de San José, l'Institut international de droit humanitaire de San Remo (Italie), l'Institut international supérieur des sciences criminelles de Syracuse (Italie), l'Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire de Lund (Suède), l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève, l'Institut arabe des droits de l'homme de Tunis et le Centre africain pour la démocratie et les droits de l'homme de Banjul ainsi que divers établissements analogues du monde.

II. DÉPARTEMENT DE L'INFORMATION

44. Le Département de l'information a continué à lancer et coordonner des activités dans le cadre de la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme et de la Décennie des Nations Unies pour l'enseignement des droits de l'homme - 1995-2004 -, qui coïncidaient pour l'année considérée avec le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Les activités multimédia du Département lui permettent de couvrir de manière efficace le travail de l'Organisation dans le domaine des droits de l'homme ainsi que de diffuser dans le monde entier une documentation sur ce sujet. Ces activités s'inscrivent également dans le cadre de trois autres décennies : la troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (1993-2003), la Décennie internationale des populations autochtones (1995-2004) et la Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006).

45. Les droits de l'homme restent l'un des thèmes suivis par le Département mais relèvent également de sa compétence des sujets connexes tels que les droits sociaux, culturels et économiques, les droits de groupes spécifiques et d'autres grandes questions comme celles de la Palestine, de la décolonisation, de la promotion de la femme, et de la Cour criminelle internationale. Il est rendu compte des activités menées à cet égard par le Département dans les rapports présentés à l'Assemblée générale et à d'autres organes intergouvernementaux sur chacun de ces domaines.

46. Les activités multimédia du Département consistent à produire des imprimés (brochures, documents de référence, affiches et dossiers d'information). Ces matériels sont diffusés dans différentes langues, principalement par le réseau que constituent les 68 centres et services d'information de l'ONU et les huit bureaux des Nations Unies qui existent dans le monde. Ils sont également reproduits en anglais, en espagnol et en français sur support électronique et peuvent être consultés à la page d'accueil de l'ONU sur l'Internet. Parmi les autres activités multimédia que mène le Département on mentionnera les émissions de radio et de télévision, les conférences de presse, les réunions d'information et les manifestations

spéciales, les expositions, les activités de vulgarisation, les activités menées en collaboration avec des organismes s'occupant d'éducation et des organisations non gouvernementales, et les services chargés d'informer les visiteurs et de répondre aux demandes de renseignements.

47. Entre janvier 1997 et décembre 1998, le Département a poursuivi activement sa campagne d'information sur les droits de l'homme et, étant donné le succès remporté par ses publications, il a fait paraître ou réimprimer, et diffuser largement la documentation suivante :

a) Opuscules : *Déclaration sur la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées* (DPI/1709), publié en anglais (20 000 exemplaires), en espagnol (15 000 exemplaires) et en français (15 000 exemplaires), en mars 1997; *Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale* (DPI/858/Rev.1), publié en anglais (15 000 exemplaires), en juin 1997; *Convention relative aux droits de l'enfant* (DPI/1101/Rev.1), réimprimé en anglais (20 000 exemplaires), en novembre 1998; *Conséquences des conflits armés sur les enfants* (DPI/1834), publié en espagnol (2 000 exemplaires) et en français (3 000 exemplaires), en février 1997, et réimprimé en anglais (5 000 exemplaires), en août 1998;

b) Affiches : *Déclaration universelle des droits de l'homme* (DPI/1653), affiche/brochure réimprimée en anglais (15 000 exemplaires), en espagnol (8 000 exemplaires) et en français (8 000 exemplaires), en février 1997 et publiée en arabe (5 000 exemplaires), en chinois (3 000 exemplaires) et en russe (5 000 exemplaires), en septembre 1997; *Décennie internationale des populations autochtones* (DPI/1813), publiée en anglais (21 000 exemplaires), en espagnol (10 000 exemplaires) et en français (10 000 exemplaires), en septembre 1997; *Cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme* (DPI/1900), affiche multilingue publiée en 70 000 exemplaires, en septembre 1997, et réimprimée en 70 000 exemplaires, en mai 1998;

c) Autres documents : *Déclaration universelle des droits de l'homme* (DPI/876/Rev.2), réimpression en anglais (180 000 exemplaires), en arabe (30 000 exemplaires), en espagnol (80 000 exemplaires), en français (60 000 exemplaires) et en russe (30 000 exemplaires), en août 1998; emblème du cinquantième anniversaire de la Déclaration (DPI/1928), en anglais, premier tirage (20 000 exemplaires), en septembre 1997; deuxième tirage (15 000 exemplaires), en mars 1998; texte à reproduire pour le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DPI/1929), multilingue, publié (20 000 exemplaires), en septembre 1997, et réimprimé (15 000 exemplaires), en mars 1998; pochette de presse publiée à l'occasion du cinquantième (DPI/1937), en anglais (10 000 exemplaires) et en français (5 000 exemplaires), en décembre 1997.

48. Pour sensibiliser le public au cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Département a publié à l'intention de la presse un dossier provisoire puis un dossier final contenant les documents d'information suivants, imprimés en anglais (20 000 exemplaires) et en français (10 000 exemplaires) et reproduits en espagnol sur l'Internet : *La Déclaration universelle des droits de l'homme : une grande charte pour*

toute l'humanité (DPI/1937/A), *Populations autochtones : les défis pour la communauté internationale* (DPI/1937/B), *Les droits de l'homme dans la pratique : vérifier leur respect à l'aide des organes de suivi des traités et des rapports spéciaux* (DPI/1937/C), *Mary Robinson : biographie* (DPI/1937/D), *Inscrivez les droits de l'homme dans la réalité : ils vous appartiennent* (DPI/1937/E), discours de Mme Mary Robinson, *Le droit au développement* (DPI/1937/F), allocution prononcée par le Secrétaire général à l'Université de Téhéran (DPI/1937/G) (en mars 1998); *Les droits de l'homme en action : opérations sur le terrain* (DPI/1937/H), *Lutte des Nations Unies contre l'intolérance et le racisme* (DPI/1937/I), *L'éducation : instrument de l'élimination des violations des droits de l'homme* (DPI/1937/J) (en novembre 1998); un dernier document intitulé *Human Rights Defenders - the front line struggle for human rights* a paru en anglais (2 000 exemplaires), en décembre 1998. Un jeu concours visant à déterminer les connaissances des élèves en matière de droits de l'homme, *L'ONU à brûle-pourpoint : questions et réponses* (DPI/1940), a été publié en anglais (20 000 exemplaires), en août 1998, la version française pouvant être consultée sur le site Web de l'ONU. Un marque-page du cinquantième anniversaire de la Déclaration (DPI/1945) a été produit en anglais/français (25 000 exemplaires), en février 1998, et réimprimé (30 000 exemplaires), en novembre 1998. Une brochure sur le cinquantième anniversaire de la Déclaration (DPI/1967), inspirée de l'exposition organisée par le Département en 1997 sur la Déclaration, a été publiée en anglais (25 000 exemplaires), en août 1998, en espagnol (5 000 exemplaires) et en français (10 000 exemplaires), en octobre 1998, puis réimprimée en anglais (20 000 exemplaires), en novembre 1998. Une fiche d'information intitulée *Fifty Years of Human Rights* a été publiée en anglais.

49. En vue de sensibiliser le public à des sujets connexes, en particulier les droits de la femme, le Département a aussi publié des documents imprimés tels que brochures, communiqués de presse, opuscules et fiches d'information.

50. Pour la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une cour criminelle internationale, qui a eu lieu à Rome du 15 juin au 17 juillet 1998, le Département a établi à l'intention de la presse : un dossier contenant l'emblème de la Cour criminelle internationale (DPI/1951), en anglais (20 000 exemplaires), le texte à reproduire pour la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une cour criminelle internationale (DPI/1952), en plusieurs langues (20 000 exemplaires) (en mars 1998), ainsi qu'une affiche pour la Cour criminelle internationale (DPI/1958), en plusieurs langues (30 000 exemplaires) (en mai 1998). En mai 1998, il a en outre diffusé une pochette de presse (DPI/1960), en anglais (5 000 exemplaires) et en français (3 000 exemplaires), contenant des documents d'information et des encarts en anglais (10 000 exemplaires) et en français (5 000 exemplaires), la version espagnole étant consultable sur l'Internet : *Crimes relevant de la compétence de la Cour* (DPI/1960/A), *Les mécanismes de déclenchement et l'exercice de la compétence de la Cour* (DPI/1960/B), *Rendre justice aux victimes* (DPI/1960/C), *Le projet de statut* (DPI/1960/D), et brochure sur la Cour criminelle internationale (DPI/1969) (en mai 1998); *Pour les médias* (DPI/1960/E), *Avis aux médias : L'ONU va créer une cour criminelle internationale* (DPI/1960/F), et une biographie de Hans Corell, Représentant spécial du Secrétaire général à la Conférence sur la création d'une cour criminelle internationale

(DPI/1960/G) (en juin 1998). Le Centre d'information des Nations Unies de Rome a traduit tous les documents du dossier de presse aux fins d'une diffusion à l'échelle nationale.

51. Dans la ligne des efforts qu'il déploie en vue de sensibiliser le public aux droits de l'homme, le Département de l'information a aussi publié, en anglais, deux documents d'information intitulés, l'un *Families : Educators and Providers of Human Rights* (DPI/1980) (en avril 1998), l'autre *Poverty : An Obstacle to Human Rights* (DPI/2015). Les deux documents ont été largement diffusés.

52. Ces publications, ainsi que les communiqués de presse sur les réunions et autres documents de l'ONU peuvent être consultés sur le site Internet de l'ONU et ils sont diffusés par voie électronique à tout le réseau de centres et de services d'information. Entre janvier 1997 et décembre 1998, quelque 400 communiqués de presse sur des questions ayant trait aux droits de l'homme ont été distribués en anglais et en français. Afin d'assurer une large diffusion des communiqués de presse du Service de l'information de Genève concernant la Commission des droits de l'homme, les organes institués par les traités et la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, le Département a procédé à un deuxième tirage de ces documents au Siège. Tous ces communiqués de presse ont également été reproduits sur la page d'accueil Internet de l'ONU qui, en décembre 1998, était consultée en moyenne 2 840 000 fois par semaine.

53. Le Département de l'information, avec l'aide de plusieurs centres d'information des Nations Unies, a entrepris l'exécution d'un projet spécial visant à insérer des encarts publicitaires sur le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle dans les revues distribuées à bord des avions par les compagnies aériennes. Ont ainsi été fournis des photographies d'archives, le texte de la Déclaration, des représentations graphiques de l'emblème et du slogan du cinquantième anniversaire et diverses informations générales. Huit revues ont donné suite à cette initiative. Air France a fait paraître une édition spéciale sur le cinquantième anniversaire et les compagnies aériennes suivantes ont publié des articles, des représentations graphiques ou des photographies : Aeromexico, Air Canada, British Airways, Lan Chile, Middle East Lines, Qantas Airways et Virgin Atlantic.

54. Le Département publie chaque année l'*Annuaire des Nations Unies*, dont trois chapitres sont consacrés aux divers aspects des droits de l'homme. Ces chapitres font une large place aux travaux de la Commission des droits de l'homme et de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, et examinent en détail la mise en oeuvre de toutes les grandes conventions relatives aux droits de l'homme. Ils résument en outre les rapports des rapporteurs spéciaux des Nations Unies.

55. Le deuxième ouvrage de la série *Documents d'information de l'ONU*, qui est consacré aux activités de l'Organisation dans le domaine des droits de l'homme et intitulé "Les droits de l'homme aujourd'hui : une priorité pour l'ONU" (DPI/1998), a paru en octobre 1998 en anglais, espagnol et français, sous forme imprimée et sous forme électronique. La nouvelle édition de l'ouvrage de référence *ABC des Nations Unies*, publiée en anglais en

septembre 1998, contient un chapitre révisé qui traite de la dimension droits de l'homme des activités de l'ONU dans les domaines de la paix et de la sécurité, du développement et de l'aide humanitaire. Les dernières éditions de *L'ONU en bref* et d'*Images et réalités* comprennent toujours des informations actualisées sur l'action de l'ONU en faveur des droits de l'homme.

56. Dans sa publication, *Afrique relance*, le Département a fait paraître au total 25 articles ayant trait aux droits de l'homme en Afrique. Il a en outre publié un dossier intitulé *Women in Africa's Development*, qui analyse les obstacles rencontrés par les Africaines, notamment en matière de droits de l'homme.

57. Dans la *Chronique des Nations Unies* ont figuré un certain nombre de textes consacrés aux droits de l'homme, parmi lesquels des articles relatifs à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et à la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, des études de Mary Robinson et de José Ayala-Lasso, ancien Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, une section spéciale sur la violence à l'égard des femmes, un article relatif à un rapport de l'ONU sur la question de la peine de mort et un article de Joaquim Chissano, Président du Mozambique.

58. À l'occasion du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle, la revue a bénéficié du concours de quatre lauréats du prix Nobel - Nadine Gordimer, John C. Polanyi, M.N. Perutz et Desmond Tutu. Elle a également publié des écrits de Dimitru Mazilu, ancien Vice-Président de Roumanie, de Thomas Hammarberg, Représentant spécial du Secrétaire général pour les droits de l'homme au Cambodge, du juge C.F. Amerasinghe, membre du Tribunal administratif de l'ONU et de Francesco Paolo Fulci, Représentant permanent de l'Italie auprès de l'ONU. La publication comprend désormais une rubrique retraçant l'actualité en matière de droits de l'homme.

59. La Bibliothèque Dag Hammarskjöld a mené diverses activités dans le domaine des droits de l'homme, en particulier : a) elle a installé sur l'Intranet (Cyberlinks) un site consacré aux droits de l'homme qui signale différents sites Web appartenant ou non au système des Nations Unies; b) un cours spécial de formation sur les ressources qu'offre l'Internet dans le domaine des droits de l'homme a été mis sur pied et inclus dans le programme de formation de la Bibliothèque; c) la Bibliothèque a demandé à son réseau de bibliothèques dépositaires d'organiser des activités afin de célébrer le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Journée des droits de l'homme.

60. Dans le cadre de l'action entreprise à l'échelle du système pour célébrer le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle, la Section de la vente et de la commercialisation du Département de l'information a aussi pris diverses initiatives. Elle a notamment centré ses efforts sur le développement des moyens d'accès aux ouvrages, produits électroniques et autres ressources en matière d'information et sur la conception d'une gamme de souvenirs. Il a été élaboré deux catalogues des publications relatives aux droits de l'homme qui mentionnent certains ouvrages et produits électroniques visant à appeler l'attention sur les aspects essentiels des droits de l'homme

eu égard au droit international, au régime commun des Nations Unies, aux gouvernements et aux organisations non gouvernementales. Ces catalogues ont été largement distribués aux bibliothèques, aux universitaires, aux juristes, aux ONG et aux fonctionnaires. Les versions anglaise et française du catalogue ont été établies par les bureaux de vente de Genève et de New York.

61. Le CyberSchoolBus des Nations Unies a sensiblement étendu son champ d'action en établissant un lien avec le site Web qui diffusait en direct les manifestations du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle, et auquel ont ainsi pu accéder les jeunes apprenants de tous les pays. Cette initiative s'est ajoutée à un autre projet en cours visant à recueillir les récits des jeunes militants des droits de l'homme du monde entier.

62. Les activités de la télévision des Nations Unies concernant les droits de l'homme ont été les suivantes : a) transmission par satellite de matériels d'archives et d'un communiqué sur le cinquantième anniversaire aux organismes internationaux et nationaux de télévision en décembre 1997; b) distribution d'un communiqué de 30 et 60 secondes, produit en collaboration avec Bozell Advertising (New York) dans toutes les langues officielles, en décembre 1998; c) fourniture et diffusion de déclarations du Secrétaire général et de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme.

63. L'émission de télévision "World Chronicle" a porté sur certains aspects des droits de l'homme comme les droits de l'enfant, les droits de la femme et le droit au développement. Un débat auquel a participé la Haut-Commissaire aux droits de l'homme a été enregistré à New York en octobre 1998 et diffusé par câble aux États-Unis et dans six autres pays. Le programme en cinq langues intitulé "UN in Action", qui est diffusé dans plus de 100 pays et fait partie de l'émission hebdomadaire "CNN World Report", a aussi mis l'accent sur les droits de l'homme. Un panorama des productions de la télévision des Nations Unies sur les droits de l'homme a remporté en 1998 la médaille d'argent Intercom du prestigieux Festival international du film de Chicago. Un grand documentaire sur les origines et l'élaboration de la Déclaration universelle, intitulé "Tous les êtres humains", destiné à être utilisé pour célébrer le cinquantième anniversaire, a été achevé et distribué par la télévision des Nations Unies en octobre 1998. Le documentaire, qui est commenté en anglais par Harrison Ford et en français par Isabelle Huppert, est disponible dans les six langues officielles. Il a déjà été retransmis par un certain nombre de grandes organisations de télévision. Dans le "Bilan de l'année", vidéo où sont passées en revue à la fin de chaque année les activités des Nations Unies, des questions relatives aux droits de l'homme ont été abordées. Cette vidéo est produite en six langues et peut être vue dans plus de 150 pays.

64. La radio des Nations Unies a couvert tous les aspects des droits de l'homme et des questions s'y rapportant dans son bulletin d'information, son magazine d'actualités et ses programmes régionaux. Elle a en outre produit 33 émissions entièrement consacrées aux droits de l'homme en anglais, chinois, espagnol, hindi, indonésien, français, créole français, swahili, portugais, russe et turc.

65. La radio des Nations Unies a aussi organisé et diffusé dans le monde entier deux émissions en direct de 30 minutes avec la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, l'une en 1997 et l'autre en 1998. Mme Robinson a répondu à des questions sur divers problèmes ayant trait aux droits de l'homme posées par des journalistes de 10 chaînes de radiodiffusion de différents pays du monde. Cette émission a été reçue sur les cinq continents et diffusée par l'Internet. Par ailleurs, la radio des Nations Unies a produit une série spéciale de 10 petites émissions en anglais sur de grands problèmes de population envisagés sous l'angle des droits de l'homme.

66. Les manifestations spéciales marquant les journées ou années internationales ont été un autre moyen de promouvoir les droits de l'homme. Elles ont été organisées par le Département au Siège et par les centres et services d'information des Nations Unies aux niveaux national et local. On mentionnera en particulier la Journée internationale des populations autochtones (9 août), la Journée internationale de la femme (8 mars), la Journée internationale pour la tolérance (16 novembre) et la Journée des droits de l'homme (10 décembre).

67. Ainsi, le 5 mars 1998, le Département de l'information a organisé une célébration de la Journée internationale de la femme sur le thème "Les femmes et les droits de l'homme". Parmi les orateurs présents figurait la Haut-Commissaire, qui a prononcé l'allocution liminaire, Louise Fréchette, Vice-Secrétaire générale de l'ONU, Angela King, Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la parité entre les sexes et la promotion de la femme, Musimbi Kanyoro, Secrétaire générale de l'Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines, et Patricia Flor, Présidente de la Commission de la condition de la femme.

68. Pour préparer la Journée internationale des Nations Unies en faveur des victimes de la torture, célébrée pour la première fois le 26 juin 1998, le Département a produit une notice d'information de deux pages, qui a été distribuée aux journalistes et par l'intermédiaire des bureaux d'information des Nations Unies. Au Siège de l'ONU, le Département de l'information a coordonné une conférence de presse à laquelle ont participé Wally Bacre Ndiaye, Directeur du Bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme à New York, et le docteur Allen Keller, du Programme Bellevue/Université de New York pour les survivants de la torture. Le Département a également aidé à organiser au même endroit une exposition parrainée par le Haut-Commissariat et le Conseil international de réadaptation pour les victimes de la torture. Cette exposition a été ouverte par M. Ndiaye et par l'Ambassadeur Jorgen Bojer, de la Mission permanente du Danemark.

69. Pour la Journée internationale des populations autochtones, les représentants des populations autochtones du monde entier se sont rassemblés au Siège de l'ONU les 5 et 6 août 1998 en vue de participer à des manifestations spéciales. Le 5 août, il a été donné lecture de messages du Secrétaire général et de la Haut-Commissaire et une cérémonie sacrée du calumet de la paix a été conduite par Arvol, Cheval vigilant, dix-neuvième gardien du Calumet du bufflon sacré du peuple lakota. Ont ensuite eu lieu des réunions-débats sur le thème éducation et langage et un atelier sur les programmes relatifs aux droits de l'homme et les procédures de présentation des rapports.

A. Lancement du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

70. Trois événements ont eu lieu en 1997 à l'occasion de la Journée des droits de l'homme pour lancer le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'"International Journalists Roundtable on Human Rights" (Table ronde internationale de journalistes sur les droits de l'homme), organisée les 8 et 9 décembre par le Département de l'information, consistait en quatre réunions-débats sur les thèmes suivants : médias et droits de l'homme, droits de l'homme en action, droit au développement et droits de la femme et de l'enfant. Des journalistes venant du monde entier et des médias de la région de New York y ont participé. Le discours-programme a été prononcé par Fareed Zakaria, Directeur de *Foreign Affairs*. Parmi les autres orateurs on comptait Philip Alston, Président du Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU, Ilene Cohn, chargée de recherche sur les droits de l'homme à l'Université d'Harvard et ancienne observatrice des droits de l'homme des Nations Unies en El Salvador et au Guatemala et Colin Granderson, Directeur exécutif de la Mission des Nations Unies en Haïti.

71. Hillary Rodham Clinton, Première Dame des États-Unis d'Amérique; Philip Alston; Nafis Sadik, Secrétaire exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population; Kamallesh Sharma, Ambassadeur, Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies; Wole Soyinka, prix Nobel de littérature et Olara Otunnu, Représentant spécial du Secrétaire général chargé d'étudier l'impact des conflits armés sur les enfants ont assisté au lancement officiel de l'anniversaire dans la salle du Conseil économique et social.

72. Toujours à cette occasion, le Département de l'information a organisé au Siège une manifestation spéciale à laquelle ont participé des élèves et des enseignants. Chacune des écoles qui participaient à cette manifestation interactive a fait une présentation formelle sur les droits de l'homme, sous forme d'essai collectif ou de discours. C'était la première fois que le Département invitait à un événement de ce genre des écoles des États-Unis.

73. Le Département de l'information a organisé au Siège, à l'occasion du cinquantenaire de la Déclaration, une exposition de photographies, qui a duré de décembre 1997 à mars 1998. L'exposition s'est ensuite rendue à Genève, pour la session de la Commission des droits de l'homme, de la mi-mars jusque fin avril. Une partie de l'exposition a ensuite été montrée à Ottawa (Canada) puis à Washington et au Ramapo College, dans le New Jersey. Agrandie, l'exposition a été inaugurée au Siège le 10 décembre 1998. L'assistance conceptuelle et l'appui organisationnel du Département ont également permis à quatre localités différentes d'Europe d'accueillir en 1998 une collection de lithographies sur les droits de l'homme offerte au Secrétaire général par le Roi d'Espagne en 1984. Pour sensibiliser les esprits aux droits de l'homme, le Département a également entrepris la conception d'affiches sur la Déclaration universelle des droits de l'homme pour les aéroports de New York et de San Francisco.

74. En coopération avec le Comité exécutif des organisations non gouvernementales qui lui sont associées, le Département a organisé sa cinquante et unième conférence annuelle avec les organisations

non gouvernementales au Siège de l'ONU du 14 au 16 septembre 1998. Le thème de la Conférence était "Le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme : de la parole aux actes". Cette manifestation de trois jours a porté sur l'impact qu'avait eu la Déclaration sur diverses sociétés de par le monde. Les tables rondes ont porté sur les thèmes suivants : les problèmes de droits de l'homme et l'universalité des droits de l'homme, l'incidence de la globalisation sur le développement, les questions transfrontières, l'édification et le renforcement d'institutions de défense des droits de l'homme, le lien entre les droits de l'homme et la paix et l'éducation dans le domaine des droits de l'homme. Au total 1 800 représentants d'organisations non gouvernementales ont participé à la Conférence.

75. Dans ses activités de vulgarisation, tout particulièrement celles qui visent les étudiants et les enseignants, le Département s'est toujours attaché à favoriser une meilleure compréhension et une meilleure connaissance des droits de l'homme. La Déclaration universelle des droits de l'homme a été rééditée avec une version parallèle simplifiée et des exercices pédagogiques. Deux nouvelles publications destinées aux élèves du secondaire, *This is the United Nations* (DPI/1938) et *Everything You Always Wanted to Know About the United Nations* (DPI/1888), font une large place aux problèmes de droits de l'homme. Des extraits de *Teaching About Human Rights*, manuel pédagogique publié par le Département, ont également été réédités à l'intention des professeurs. Le Département envoie chaque mois à des professeurs plusieurs centaines de dossiers d'information qui contiennent la Déclaration universelle des droits de l'homme et autre documentation concernant les droits de l'homme.

76. En association avec divers partenaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies, le Département a organisé plusieurs ateliers à l'intention d'enseignants. En 1998, cela s'est fait dans le cadre d'un accord avec la United Federation of Teachers et le New York City Board of Education. Le 11 décembre 1998, quelque 350 élèves et 220 observateurs ont assisté à une conférence d'élèves sur les droits de l'homme, organisée par le Département en association avec le New York City Board of Education, l'Association des États-Unis d'Amérique pour les Nations Unies, l'International Bridges Project, Global Education Motivators, le Système des écoles associées (SEA/États-Unis) et Lift Every Voice, Inc. Des délégations d'élèves sont venues de 125 établissements d'enseignement des États-Unis ainsi que d'Argentine, de Belgique, de la Fédération de Russie, du Mexique et de la Suède. Elles ont établi et adopté leur propre déclaration.

77. Durant la période à l'examen, le Département a organisé au total 79 réunions d'information sur des questions ayant trait aux droits de l'homme auxquelles ont assisté 5 893 participants. Des hauts fonctionnaires de l'ONU, y compris des représentants du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, se sont adressés à des élèves, des enseignants et des organisations non gouvernementales. En outre, il a organisé à l'extérieur 11 réunions auxquelles ont participé 1 683 personnes. Il a répondu à 8 507 questions sur les droits de l'homme posées par le public. De plus en plus, celles-ci sont posées par des étudiants, sur le courrier électronique. Les problèmes de droits de l'homme continuent d'être abordés lors des visites guidées au Siège, et des guides professionnels utilisent des versions illustrées de la Déclaration universelle des droits de l'homme pour montrer

aux visiteurs le rôle que joue l'ONU dans la promotion et la défense des droits de l'homme. Quelque 450 000 personnes visitent le Siège de l'ONU chaque année.

**B. Activités organisées au Siège pour le cinquantième anniversaire,
le 10 décembre 1998**

78. Le 10 décembre 1998, les événements organisés au Siège ont été nombreux et divers et, dans plusieurs cas, ont nécessité une collaboration étroite entre le Département de l'information, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, le Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence, le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité et le Service d'entretien des bâtiments et le Bureau du Sous-Secrétaire général aux relations extérieures.

79. Des documentaires ont été projetés les 3, 4, 7 et 9 décembre dans l'auditorium de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld. Dans le cadre du festival de films sur les droits de l'homme organisé par l'International Council of the National Academy of Television Arts and Sciences (NATAS) en coopération avec le Département de l'information, la première du documentaire du Département intitulé "Tous les êtres humains", qui contient des séquences d'archive sur l'historique de la Déclaration universelle, a eu lieu le 7 décembre. La projection de chaque documentaire était suivie d'un débat.

80. La cérémonie de remise du Prix des droits de l'homme 1998 a eu lieu dans la salle de l'Assemblée générale en présence du Secrétaire général et de la Haut-Commissaire. Le Département a, en coopération avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, organisé immédiatement après une conférence de presse pour les lauréats.

81. Lors de la Journée des droits de l'homme, le Secrétaire général a officiellement inauguré l'exposition sur les droits de l'homme montée par le Département de l'information. Sous sa forme initiale elle avait - comme il a été mentionné plus haut - été montrée pour la première fois en 1997 et, la même année, certaines parties avaient été exposées dans le monde. L'exposition inaugurée, plus importante, comportait des panneaux supplémentaires; plusieurs d'entre eux contenaient des renseignements sur tous les lauréats du Prix des droits de l'homme depuis 1968. Le Président de l'Assemblée générale et les cinq lauréats du Prix des droits de l'homme 1998 étaient au nombre des invités.

82. Un autre événement organisé conjointement par le Département et le HCDH avait pour vedette trois messagers de la paix - Luciano Pavarotti, Michael Douglas et Anna Cataldi. Ils ont présenté au Secrétaire général la version, format passeport, destinée aux enfants, de la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont ils ont ensuite distribué des exemplaires aux enfants présents. Conçue par Giorgio Baravalle et imprimée par Cairopubblicità (Milan, Italie), elle sera ultérieurement reproduite dans les 260 langues dans lesquelles la Déclaration existe.

83. Une cérémonie particulière, coparrainée par la Mission permanente de Saint-Marin, le HCDH et le Département de l'information, a été organisée pour le lancement du site Web de l'ONU. Présidée par le Sous-Secrétaire général aux

relations extérieures, elle a débuté par une allocution du Secrétaire général. Le Président de l'Assemblée générale et le Ministre des affaires étrangères et politiques de Saint-Marin ont, notamment, pris la parole. Le lancement du site Web a été suivi par une réception donnée par la République de Saint-Marin.

84. La Journée des droits de l'homme a été principalement marquée par un récital donné dans la soirée dans la salle de l'Assemblée générale par deux artistes célèbres, Luciano Pavarotti et Wynton Marsalis. Des jeunes ont, au cours du programme, donné lecture des articles de la Déclaration.

C. Activités des centres et services d'information des Nations Unies

85. Le Service de l'information des Nations Unies à Genève a continué de jouer un rôle particulier dans la promotion de l'action de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme, et plus particulièrement des activités du Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Il rend compte en permanence et de manière approfondie de toutes les activités du Haut-Commissaire et du programme de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme. Il produit notamment des communiqués de presse concernant les organes conventionnels qui siègent à Genève, la Commission des droits de l'homme, la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités et d'autres activités relatives aux droits de l'homme. Il organise régulièrement des réunions avec la presse à Genève; il apporte un appui en matière d'information sur le terrain et constitue le porte-parole, à Genève, du Haut-Commissaire aux droits de l'homme et du programme de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme et il organise, notamment, des réunions d'information à l'intention des organisations non gouvernementales ayant leur siège à Genève.

86. Pendant la période à l'étude, il a publié au total 1 679 communiqués de presse sur les droits de l'homme (866 en anglais et 813 en français). En outre, il a publié à nouveau des communiqués de presse du Département de l'information du Siège concernant les droits de l'homme, y compris les déclarations du Secrétaire général. Les communiqués de presse du Service de l'information des Nations Unies à Genève sont distribués à 250 journalistes accrédités auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et diffusés sur le site Web de l'ONU.

87. En 1997-1998, le Service de l'information a collaboré avec l'équipe Internet du HCDH pour veiller à ce que les communiqués de presse de la Commission comme de la Sous-Commission soient disponibles avec des liens sur le site. Cela s'est révélé précieux, notamment pour les journalistes, les étudiants et les organisations non gouvernementales. Le Service a aussi lancé sa propre page d'accueil en anglais et en français, consacrée principalement aux faits nouveaux dans le domaine des droits de l'homme.

88. Pendant la période à l'étude, il y a eu 99 conférences de presse sur des questions relatives aux droits de l'homme, dont quatre par la Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Mais la plupart des conférences de presse ont été données par des rapporteurs spéciaux lors des sessions de la Commission des droits de l'homme.

89. Dans ses programmes de télévision (115 émissions) et de radio (162 émissions), le Service de l'information a aussi assuré la couverture de la Commission, de la Sous-Commission et des conférences de presse données par la Haut-Commissaire, des experts des droits de l'homme et des représentants de gouvernements à l'intention, entre autres, de l'Associated Press/World Television News, Reuters Television et CNN. Il a travaillé en collaboration avec des équipes de télévision de passage et a fourni des services de transmission par satellites. Par l'intermédiaire de l'Union européenne de radiodiffusion, les productions de TV-ONU ont été distribuées aux stations de télévision du monde entier - notamment 30 sur la cinquante-troisième session de la Commission en 1997 et 42 sur sa cinquante-quatrième session en 1998.

90. Pendant les sessions de la Commission et de la Sous-Commission qui ont eu lieu en 1997, le Service de l'information a organisé 37 séances d'information destinées aux organisations non gouvernementales et données par des rapporteurs spéciaux et des experts. En 1998, il a tenu sa conférence annuelle avec les organisations non gouvernementales sur le thème "Education and Human Rights: from Words to Deeds" (Éducation et droits de l'homme : des paroles aux actes). Plus de 200 organisations non gouvernementales étaient invitées. Au cours de la conférence on a assisté à la retransmission, en direct, du même événement qui avait lieu simultanément au Siège.

91. Le Service de l'information a travaillé en consultation étroite avec le HCDH pour marquer le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle. En 1997, lors de la Journée des droits de l'homme, il a inauguré l'"Espace droits de l'homme" pour appeler l'attention sur le cinquantenaire. En dehors d'événements dont le plus marquant a été la célébration spéciale de la Journée des droits de l'homme en 1998, le Service de l'information a continué à organiser la célébration, au Palais des Nations, d'autres journées internationales, notamment de la Journée internationale de la femme (8 mars), de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars), de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté (17 octobre), et de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien (29 novembre).

92. Le Service de l'information a organisé, avec l'aide du Parlement européen, pour la Journée portes ouvertes qui se tient chaque année au Palais des Nations, la production d'une exposition spéciale pour célébrer le cinquantième anniversaire. Il a pris des dispositions pour qu'elle soit expédiée à Genève et transportée jusqu'au Parlement européen de Strasbourg (France). Cette exposition - où les textes sont en anglais et en français - se composait de trois volets : l'historique de la Déclaration, certains articles de la Déclaration et un volet sur les droits de l'homme dans le siècle à venir.

93. Le Service de l'information a organisé, du 6 au 24 juillet 1998, le 36ème programme annuel pour étudiant du troisième cycle sur le thème "All Human Rights for All: a Critical Appraisal" (Tous les droits de l'homme : nos droits à tous - évaluation critique). Quatre-vingts étudiants du troisième cycle et jeunes diplomates venant de tous pays choisis en fonction de leurs résultats universitaires ou de leur compétence professionnelle, ont pris part aux séminaires donnés par des spécialistes des droits de l'homme et d'autres spécialistes et ont rédigé un document final sur ce thème.

94. Dans le cadre des préparatifs en vue de la Journée des droits de l'homme 1998, le Service de l'information a écrit à 80 rédacteurs en chef de Suisse, leur demandant de publier le 10 décembre le texte de la Déclaration universelle des droits de l'homme, démarche qui a donné des résultats positifs. Il a étudié les articles parus dans les journaux du pays hôte, en particulier dans la presse alémanique, a préparé des résumés de ces articles et a produit un rapport spécial sur la couverture du cinquantième anniversaire par la presse suisse.

95. En 1997-1998, le Service de l'information a amené à bien un programme consistant à informer les centres d'information du travail des organes conventionnels qui se réunissent à Genève. Les rapports par pays ont été adressés aux centres d'information intéressés, ainsi que des communiqués de presse et les observations finales ou les conclusions des organes. En retour, il est demandé aux centres d'information d'adresser au Service de l'information des articles révélateurs de l'opinion sur les débats consacrés aux droits de l'homme et des déclarations sur les pratiques des gouvernements. Ces renseignements sont communiqués au HCDH qui peut alors évaluer l'impact du programme dans le domaine des droits de l'homme sur les médias internationaux et, au fur et à mesure qu'ils surviennent, réagir en cas de malentendu. Le Département de l'information assure les mêmes services pour les réunions qui ont lieu au Siège.

Centres et services d'information des Nations Unies et bureaux de l'ONU

96. Plus de 59 centres et services d'information et bureaux des Nations Unies ont célébré la Journée des droits de l'homme le 10 décembre 1997, aidant ainsi à lancer le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Dans le monde entier, en coopération avec les gouvernements et la société civile, les centres d'information ont organisé des conférences de presse, des séminaires et des réunions d'étudiants, produit des programmes de radio et de télévision et traduit la Déclaration. Il serait impossible d'indiquer en détail toutes les activités entreprises par le réseau des centres et services d'information des Nations Unies pendant la période à l'étude. Les principaux aspects des activités qui ont eu lieu en 1997 ont été signalés dans le rapport intitulé "Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, 1995-2004, et activités d'information dans le domaine des droits de l'homme" (A/53/313).

97. En 1998, les centres et services d'information des Nations Unies ont eu diverses activités, dont un grand nombre dans le contexte de la célébration du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle lancée en décembre 1997. Un grand nombre de ces activités avaient les jeunes pour cible. Ils ont collaboré avec des établissements d'enseignement, des enseignants et des groupes d'élèves pour mettre au point des activités éducatives pour la Journée des droits de l'homme. Les élèves les plus jeunes ont participé à des séances d'information conçues pour leur expliquer d'une manière compréhensible la Déclaration universelle des droits de l'homme. On prévoyait souvent des concours de dessins, des séances consacrées à des questions et des réponses et des projets spéciaux. Les élèves plus âgés ont participé à des conférences de l'ONU simulées, à des jeux-concours, à des concours d'affiches et de slogans et à des discussions.

98. Le centre d'information des Nations Unies à **Accra**, le Ministère ghanéen de l'éducation et la Direction de l'enseignement du Ghana ont mis au point, pour la Journée des droits de l'homme, un programme destiné à tous les âges. Le centre d'**Asunción** et la communauté bahaïe ont organisé un concours d'affiches à l'intention de quelque 30 000 élèves dans 200 établissements d'enseignement. Le centre de **Buenos Aires** a mis au point, à l'intention des élèves du primaire et secondaire, une série éducative interactive composée de deux disquettes sur "Tous les droits de l'homme : nos droits à tous", contenant un résumé des pactes et des traités ainsi que des jeux et des exercices à faire en classe. Le centre de **Colombo** a organisé une cérémonie de remise de prix aux écoliers de la province du Sud qui avaient participé à un concours de rédactions et de discours organisé conjointement par le centre et par le Mouvement pour la défense des droits démocratiques. Le centre de **Copenhague** a lancé son CD-ROM éducatif sur les droits de l'homme, produit en coopération avec le Ministère danois des affaires étrangères, l'Association danoise pour les Nations Unies et le Centre danois pour les droits de l'homme. Le centre du **Caire** et l'Université Zagazig ont organisé un séminaire sur les droits de l'homme auquel ont participé le recteur de la faculté de droit et des organisations non gouvernementales de premier plan. Le centre de **Dhaka** et l'organisation non gouvernementale Youth Development Society ont organisé conjointement dans le district de Jhenaidah, pour marquer la Journée des droits de l'homme, une manifestation à laquelle ont participé des organisations non gouvernementales, des étudiants et des défenseurs des droits de l'homme.

99. Le centre d'information des Nations Unies à **Katmandou** a organisé, dans cette ville et dans cinq districts situés en dehors de cette ville, des programmes pour les écoles. Le centre de **Lagos** et la Commission nigériane des droits de l'homme ont organisé conjointement dans tout le pays, à l'intention des élèves du secondaire, un concours de rédactions sur les droits de l'homme. Le centre de **Lima** et El Comercio, principal journal péruvien, ont fait participer 750 élèves du secondaire à un atelier sur les droits de l'homme au cours duquel ils ont pu voir la vidéo du Département de l'information intitulée "Tous les êtres humains" et ils ont produit un supplément que le journal a publié. Le centre de **Madrid** a pris des dispositions pour qu'une série télévisée pour la jeunesse, très suivie, intitulée "Sois à la maison avant 11 heures" consacre un épisode à une discussion portant sur les droits de l'homme et sur le cinquantième anniversaire. Le centre de **Manille**, l'organisation non gouvernementale Task Force for Detainees et le Conseil des étudiants de l'école de théologie de Maryhill ont célébré la Journée des droits de l'homme en organisant un symposium au cours duquel la Déclaration universelle et la situation dans les pays de la région de l'Asie et du Pacifique ont été étudiées.

100. Le centre d'information des Nations Unies à **Mexico** a donné à des étudiants de l'université une formation leur permettant de parler des droits de l'homme aux élèves des écoles primaires et 3 000 enfants environ ont participé au projet intitulé "Children's Global Mail for Peace" (Courrier des enfants pour la paix), certains de leurs dessins ont été donnés pour l'exposition du Département de l'information qui a eu lieu lors de la Journée des droits de l'homme. Un représentant du centre d'information des Nations Unies à **Moscou** a fait un discours lors de l'ouverture d'une conférence de l'ONU simulée axée sur les droits de l'homme et la Déclaration universelle.

Le centre de **New Delhi** a collaboré avec la Fédération internationale des écoles unies (organisation non gouvernementale) pour distribuer à des écoles situées à New Delhi et au Bhoutan des affiches sur lesquelles le texte de la Déclaration universelle des droits de l'homme était imprimé dans le dialecte tibétain parlé au Bhoutan, en anglais, en hindi et en marathe. Le centre de **Panama** a, en coopération avec des partenaires du secteur privé, organisé dans les établissements secondaires un concours national de dessins dans lequel chaque élève interprétait un article de la Déclaration universelle. Le centre de **Port of Spain** a organisé une course de jeunes dans les rues de cette ville lors de la Journée des droits de l'homme, le centre de **Rio de Janeiro** a célébré la Journée des droits de l'homme et le cinquantième anniversaire à l'université fédérale de cette ville avec une cérémonie, une table ronde, et des jeux pour les enfants. Le centre de **Rome**, la Scala de Milan, la municipalité de cette ville et deux sociétés privées ont coparrainé un concert au bénéfice des enfants du Kosovo.

101. Un représentant du centre d'information des Nations Unies à **Sydney** a fait, à l'école secondaire pour filles de Burewood, un discours sur la Déclaration universelle des droits de l'homme et sur la façon dont la communauté internationale devrait continuer à renforcer et renouveler son engagement à respecter les droits de l'homme au XXI^e siècle. Le centre de **Varsovie**, le Ministère de l'éducation nationale, le Ministère des affaires étrangères et la Fondation Helsinki ont organisé conjointement, dans tous les établissements secondaires de Pologne, un concours de dissertation sur la Déclaration universelle.

102. Un représentant du centre d'information des Nations Unies en **Azerbaïdjan** a fait un exposé sur la Déclaration universelle à l'école du village de Lahic, dans le district d'Ismailli. Le Bureau de l'ONU au **Bélarus** a présenté sa bande dessinée pour les enfants intitulée "La Déclaration universelle des droits de l'homme en images" lors d'une cérémonie organisée à l'intention des enseignants et des élèves à Vitebsk, un des plus grands centres régionaux du pays. Le Bureau de l'ONU au **Kazakhstan** et l'organisation non gouvernementale "Association des jeunes dirigeants" ont organisé une simulation de conférence de l'ONU sur les droits de l'homme à laquelle ont participé 200 étudiants venant de toutes les régions du pays. Le Bureau de l'ONU en **Ouzbékistan** et le Centre national des droits de l'homme ont publié à l'intention des enfants, en russe et en ouzbek, une bande dessinée sur la Déclaration universelle.

103. Les centres d'information des Nations Unies ont également fait participer un certain nombre de partenaires locaux à l'organisation d'événements particuliers lors de la Journée des droits de l'homme ou vers cette date. Il s'agissait notamment de réunions publiques, de concerts, de marches, d'événements sportifs et de la vente de timbres-poste portant l'emblème du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle. Le centre d'**Asunción** a collaboré avec la Direction de la Poste du Paraguay pour émettre un timbre commémoratif pour le cinquantième anniversaire. Le centre d'**Islamabad** et les autorités postales pakistanaïses ont émis un timbre commémoratif pour le cinquantième anniversaire lors de la Journée des droits de l'homme. En coopération avec les autorités postales espagnoles, l'Unión Fenosa-Acex et la Fédération des associations pour la défense et la promotion des droits de l'homme en Espagne, le centre d'information des Nations Unies à **Madrid** a organisé un concours national portant sur le dessin d'un timbre-poste

commémoratif. Le centre de **Rabat** a, en coopération avec le Ministère des postes et des télécommunications du Maroc, pris des dispositions en vue de l'émission, lors de la Journée des droits de l'homme, de deux timbres-poste commémoratifs pour le cinquantième anniversaire.

104. Le centre d'information des Nations Unies d'**Accra** et la Commission des droits de l'homme et de la justice administrative ont organisé une réunion publique sur les droits de l'homme, à laquelle ont assisté 200 personnes environ. Le centre d'**Athènes** a organisé dans toute la Grèce un concours de brochures célébrant le cinquantième anniversaire. Il fallait, dans chaque partie, faire figurer le texte de la Déclaration et l'emblème de l'anniversaire. Le Service d'information des Nations Unies de **Bangkok**, le Mouvement international ATD-quart monde, l'ambassade de France et l'Alliance française ont organisé une conférence d'organisations non gouvernementales pour marquer le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle. Le centre de **Bujumbura** et l'Association burundaise pour les droits de l'homme ont mis sur pied un concours de chant auquel ont participé 400 personnes. Le centre de **Buenos Aires** et le Gouvernement argentin ont organisé, le soir du 10 décembre, un défilé aux flambeaux qui a rassemblé 3 000 personnes et qui s'est terminé par un feu d'artifice.

105. Amnesty International a, en coopération avec le centre d'information des Nations Unies de **Copenhague** et le Centre danois pour les droits de l'homme, organisé un défilé aux flambeaux lors de la Journée des droits de l'homme. Le centre de **Dhaka** et l'Association de poètes Meghdot Abriti Sangsad ont organisé une réunion au cours de laquelle les plus grands poètes du Bangladesh ont lu des poèmes sur les droits de l'homme. Le centre de **Harare** et le comité national chargé de la célébration du cinquantième anniversaire ont organisé, lors de la Journée des droits de l'homme, dans les jardins de la ville, une cérémonie spéciale au cours de laquelle des arbres ont été plantés. Le centre de **Jakarta** et des membres du système de l'ONU ont organisé, lors de la Journée des droits de l'homme, une manifestation spéciale qui comprenait un stand d'information, la projection du message sur vidéo-cassette du Secrétaire général et de la vidéo du Département de l'information intitulée "Tous les êtres humains", et le lancement du site Web du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

106. Le centre d'information des Nations Unies de **Lisbonne** et le Gouvernement portugais ont organisé une session spéciale du Parlement portugais au cours de laquelle deux mesures ont été annoncées : la proclamation du 10 décembre en tant que Journée nationale des droits de l'homme et la création d'une médaille spéciale qui serait décernée à des personnes ayant contribué de façon exceptionnelle à la défense des droits de l'homme. En coopération avec le centre de **Londres**, un service commémoratif s'est déroulé à l'abbaye de Westminster; il était organisé par Amnesty International et par l'Association du Royaume-Uni pour les Nations Unies. Le centre de **Madrid** a distribué deux cartes de téléphone commémoratives produites en coopération avec Telefónica - la compagnie de téléphone nationale. Le centre de **Manille** a accueilli une cérémonie destinée aux organisations non gouvernementales organisée par l'Alliance philippine des défenseurs des droits de l'homme au cours de laquelle plusieurs organisations non gouvernementales ont reçu des prix pour leurs activités dans le domaine des droits de l'homme. Le centre de **Mexico** et la Commission pour les droits de l'homme de cette ville ont organisé

plusieurs événements au cours de la célébration, pendant une semaine, du cinquantième anniversaire de la Déclaration : tables rondes sur la démocratie, la tolérance et les droits de l'homme, rencontre de journalistes, concours de peinture pour les enfants, etc. Le centre de **Moscou** a coparrainé le quatrième Festival annuel de films sur les droits de l'homme organisé par l'Association russe des producteurs de films et consacré au cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle.

107. Le centre d'information des Nations Unies à **Nairobi** a organisé au Centre culturel français une série de manifestations comprenant notamment la projection du message du Secrétaire général et une cérémonie officielle suivie par un film sur les droits de l'enfant, l'inauguration d'une exposition sur les droits de l'homme et un concert. Le centre de **New Delhi** et la Commission nationale des droits de l'homme ont organisé une cérémonie au centre Habitat pour l'Inde. À l'initiative du centre de **Panama**, la loterie nationale a émis un billet de loterie commémoratif portant l'emblème du cinquantième anniversaire et un bref texte sur l'anniversaire. Le centre de **Paris** a fourni une aide logistique et médiatique au Secrétaire général, qui se trouvait à Paris juste avant la Journée des droits de l'homme, pour prendre la parole devant l'Assemblée nationale. Le centre a également pris des dispositions pour que le Secrétaire général reçoive un livre composé de 10 millions de pétitions concernant les droits de l'homme, recueillies par Amnesty International pour marquer le cinquantième anniversaire.

108. Le centre d'information des Nations Unies de **Port of Spain** a organisé lors de la Journée des droits de l'homme une cérémonie au cours de laquelle le président de la Trinité-et-Tobago a rendu hommage à l'Organisation des Nations Unies pour son oeuvre dans le domaine des droits de l'homme. Le centre de **Prague** et le bureau du Président de la République tchèque ont organisé au château de Prague un festival sur les droits de l'homme au cours duquel des concerts ont été donnés par des défenseurs des droits de l'homme. Le centre de **Rabat** et le Comité marocain des droits de l'homme ont organisé une campagne nationale en faveur des droits de l'homme qui a été lancée simultanément à Casablanca, Marrakech et Rabat.

109. À l'initiative du centre d'information des Nations Unies à **Rome**, un programme commun de promotion des droits de l'homme a été entrepris à l'échelon mondial en collaboration avec Benetton - le fabricant de vêtements italien -, dans le cadre duquel l'emblème du cinquantième anniversaire et le texte d'articles de la Déclaration universelle ont été reproduits sur des panneaux et des affiches ainsi que dans des publicités paraissant à la télévision, dans les journaux et dans les revues. Le centre de **Sanaa** et l'Association pour les Nations Unies du Yémen ont organisé un match de football entre deux équipes connues qui a attiré 2 000 spectateurs. Le centre de **Bogotá** et le réseau d'organisations non gouvernementales Colombia-Europa ont monté un concert de rock en plein air pour 45 000 personnes. Le centre de **Windhoek**, l'UNESCO, le Ministère de la justice et l'Université de la Namibie ont organisé une cérémonie qui a eu lieu à la fin d'une conférence de trois jours au cours de laquelle les problèmes régionaux relatifs aux droits de l'homme avaient été examinés et les progrès réalisés depuis la Conférence mondiale sur les droits de l'homme de 1993 avaient été passés en revue.

Le centre de **Yangon** et des membres du système des Nations Unies au Myanmar ont organisé une cérémonie lors de la Journée des droits de l'homme à laquelle ont assisté 400 personnes.

110. Les centres d'information des Nations Unies ont organisé à l'occasion de la Journée des droits de l'homme des séminaires, des débats publics et des tables rondes sur des questions aussi importantes que le rôle des pouvoirs publics pour protéger contre les violations des droits de l'homme, l'établissement d'une cour criminelle internationale, la prévention des violations des droits de l'homme en temps de guerre et la protection des droits de l'homme au XXI^e siècle. Ces manifestations ont permis à des représentants des gouvernements et d'organisations non gouvernementales, des universitaires et des décideurs de débattre activement des activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme et des mesures prises aux échelons national et local.

111. De telles manifestations ont été organisées, entre autres, par les centres d'information des Nations Unies à Athènes, Bruxelles, Bucarest, Colombo, Dakar, Dhaka, Lagos, Lisbonne, Londres, Madrid, Manille, Maseru, Mexico, Moscou, New Delhi, Paris, Port of Spain, Rome, Sanaa, Bogota, Sydney, Téhéran, Tokyo, Varsovie et Washington. Le bureau de l'ONU en Azerbaïdjan et le bureau de l'ONU au Kazakhstan ont également signalé qu'ils avaient organisé des activités de ce genre.

112. Les centres et services d'information des Nations Unies ont mis sur pied de nombreuses expositions pour le cinquantième anniversaire. Le centre d'**Accra** a, en coopération avec l'ambassade de France et la Commission des droits de l'homme et de la justice administrative, fait une exposition et projeté le film du Département de l'information "Tous les êtres humains", à l'Alliance française. Avec l'United Colours of Benetton, le centre d'**Asunción** a organisé, au Musée national, une exposition de sculptures et de peintures sur les droits de l'homme réalisées par des artistes paraguayens connus. Le centre d'**Athènes** a monté une exposition de photos et d'affiches des Nations Unies et d'échantillons agrandis de brochures sur la Déclaration universelle produites lors d'un concours national qu'il avait organisé au début de l'année. Le centre de **Beyrouth** a tenu un stand d'information pour distribuer des publications des Nations Unies concernant les droits de l'homme lors de la quarante-deuxième Foire internationale du livre qui avait lieu dans cette ville. Le centre de **Bruxelles** a tenu des kiosques d'information lors d'une conférence pour la Journée des droits de l'homme qui a eu lieu aux Pays-Bas et à Gand (Belgique) et était organisée par un groupe d'organisations non gouvernementales. Le centre de **Buenos Aires** et la municipalité de San Isidro ont mis sur pied, dans le bâtiment du parlement de San Isidro, une exposition intitulée "Cinquante ans de droits de l'homme en images" et la ville de San Isidro a fait fabriquer 500 grandes bannières qui ont été déployées dans toute la ville dans des emplacements bien en vue.

113. Le centre de **Copenhague** et le Centre danois pour les droits de l'homme ont monté, au Musée national, une exposition dans laquelle était décrit chaque article de la Déclaration universelle et qui a duré trois mois. Le centre de **Dhaka** et la faculté de droit de l'Université de Chittagong ont, dans les locaux de l'Université, exposé des publications concernant les droits de l'homme, notamment cinq publications que le centre avait traduites en bengali.

Le centre d'**Islamabad** a exposé pendant trois jours au Musée national 150 photographies et affiches historiques concernant des articles de la Déclaration universelle. Il a également pris des dispositions pour que les visiteurs puissent voir la vidéo "Tous les êtres humains". Le centre de **Lima** et la Bibliothèque nationale du Pérou ont mis sur pied une exposition de photographies et de livres en l'honneur du cinquantième anniversaire. Le centre de **Lomé** a fourni des affiches sur la Déclaration universelle pour une exposition qui avait lieu au centre de documentation sur les droits de l'homme. Le centre de **Londres** a fourni des matériaux d'information pour une exposition de photos sur les droits de l'homme organisée dans cette ville à la galerie Tom Blau. Le centre de **Mexico** et 25 organisations ont pris part à une manifestation d'information organisée par la Commission nationale des droits de l'homme.

114. Le centre d'information des Nations Unies à **Moscou** et la société d'édition de documents sur les droits de l'homme ont mis sur pied une exposition de publications relatives aux droits de l'homme. Le centre d'**Ouagadougou** a, en coopération avec 20 organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme et organisations internationales, organisé dans les locaux du centre une manifestation d'information qui a été inaugurée par les ministres des affaires étrangères et de la justice. Le centre de **Panama** a, en collaboration avec 36 artistes panaméens très connus, exposé pendant un mois dans la mairie de la ville des peintures représentant chaque article de la Déclaration universelle. Le centre de **Rabat** et des membres du système des Nations Unies ont exposé des documents d'information sur les droits de l'homme lors d'une conférence nationale de quatre jours sur le droit au développement. Le centre de **Sydney** a, en coopération avec le bureau du Procureur général, organisé au Parlement à Canberra une exposition de photos, d'affiches et de matériaux d'information sur les droits de l'homme ainsi que la projection du documentaire du Service de l'information intitulé "Tous les êtres humains". Le centre de **Tokyo** a coparrainé de nombreuses expositions sur les droits de l'homme organisées dans les diverses préfectures du Japon, au cours desquelles des milliers de brochures et de dépliants ont été distribués. Le centre de **Vienne** et l'Association of Mouth and Foot Painters Worldwide (Association des peintres peignant avec la bouche et le pied) ont organisé une exposition de "Peintures pour la paix" faites par des membres de l'Association. Avant l'inauguration, deux des artistes qui exposaient ont fait une démonstration des techniques qu'ils utilisaient. Le centre du **Bélarus** a monté, à la Maison de l'amitié de Minsk et dans les locaux du syndicat des ouvriers du cinéma du Bélarus, une exposition de photos et d'oeuvres d'art traitant de la liberté et des violations des droits de l'homme, intitulée "Chacun a le droit".

115. Les centres et services d'information ont pris des dispositions pour qu'aient lieu lors de la Journée des droits de l'homme des cérémonies particulières organisées en coopération avec le gouvernement hôte, des organisations non gouvernementales et des membres du système des Nations Unies. En décembre, des informations faisant état de cérémonies de ce genre avaient été reçues des centres d'information des Nations Unies suivants : **Accra, Beyrouth, Bogota, Bruxelles, Bucarest, Buenos Aires, Colombo, Dhaka, Lisbonne, Madrid, Manille, Maseru, New Delhi, Ouagadougou, Paris, Port of Spain, Rome, Tokyo et Yangon.**

116. Dans les années qui ont précédé le cinquantième anniversaire, le Département de l'information a, par l'intermédiaire des centres et services d'information des Nations Unies dans le monde entier, veillé à faire traduire et publier le texte de la Déclaration, en particulier dans les langues et dialectes locaux et dans les langues autochtones ainsi qu'en braille, et pris des dispositions pour que ces traductions puissent être facilement obtenues. En 1998 seulement, les centres et services d'information ont traduit et publié la Déclaration universelle en 55 langues locales, notamment dans un certain nombre de langues autochtones largement parlées. La Déclaration constitue maintenant l'un des documents les plus traduits du monde. On trouve actuellement sur le site Web, inauguré au Siège lors de la Journée des droits de l'homme 1998, 260 traductions de la Déclaration universelle.

117. Récemment, les centres ci-après ont traduit la Déclaration dans les langues suivantes : le centre d'information des Nations Unies d'**Ankara** en turc; le centre d'**Asunción** en guarani; le centre de **Buenos Aires** en toba et mapuche; le centre de **Dakar** en peulh, sérère et wolof; le centre d'**Harare** en ndebele et shona; le centre de **Jakarta** en acchinese, balinaï, bugi, javanais, madourais, minangkabau et soudanais; le centre de **Lusaka** en bemba, nyanja et tonga; les centres de **Lima** et de **La Paz** en asháninka, aymara, quechua et guarani; le centre de **Lomé** en éwé et kabyè; le centre de **Madrid** en basque et catalan; le centre de **Maseru** en sotho; le centre de **Mexico** en 15 langues autochtones - chinantèque, huastèque, maya, mazahua, mazatèque, mixtèque, nahñu, nahuatl, otomi, purhépecha, tenek, tojol a'b'al, totonaque, tzeltal, zapotèque; le centre de **New Delhi** en bhojpuri, kashmiri, sanskrit, magahi, marvari et sindhi; le centre de **Prague** en tchèque; le centre de **Rabat** en berbère; le centre de **Yangon** en karen, birman et chan; le bureau de l'ONU en **Azerbaïdjan** en azéri; le bureau des Nations Unies au **Kazakhstan** en kazakh; et le bureau des Nations Unies en **Géorgie** en géorgien.

118. Plusieurs centres d'information des Nations Unies ont publié dans les langues locales des adaptations, destinées aux enfants, de la Déclaration universelle des droits de l'homme, notamment le centre de **Bucarest** en roumain, le centre de **Lima** en espagnol, le centre de **Rabat** en arabe et en français, le bureau des Nations Unies au **Bélarus** en russe et le bureau des Nations Unies en **Ouzbékistan** en russe et en ouzbek. Des centres d'information ont non seulement traduit la Déclaration universelle dans des langues locales, mais aussi publié dans celles-ci un certain nombre d'autres documents d'information sur les droits de l'homme, notamment des suppléments spéciaux dans les journaux. Le centre de **Bruxelles** a publié en français et en néerlandais une brochure éducative intitulée "Tous les droits de l'homme : nos droits à nous - les droits de l'homme sont-ils vraiment universels ?" Le centre de **Bucarest** et des partenaires du système des Nations Unies ont produit conjointement une brochure éducative pour les enfants sur la signification de la Déclaration universelle. Le centre de **Dhaka** a traduit en bengali les instruments relatifs aux droits de l'homme ci-après : la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la brochure *UN and Human Rights: Some Questions and Answers (L'ONU et les droits de l'homme : questions et réponses)*. Le centre de **Madrid** et l'organisation espagnole pour les aveugles ont publié en braille la version espagnole de la Déclaration universelle. Partant de ce texte, le centre de

Panama a imprimé une version braille avec macrotexte, gros caractères destinés à faciliter la lecture. Le centre de **Lima** a, en coopération avec l'association catholique allemande pour les aveugles, lancé une version de la Déclaration universelle en braille. Le centre de **Port of Spain** a, avec l'aide du PNUD, de l'UNICEF et de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, publié pour le cinquantième anniversaire un calendrier commémoratif contenant les articles de la Déclaration. Ce centre a également produit et fait déployer des bannières commémoratives dans toute la ville. Le centre de **Tunis** a publié un agenda de bureau et un calendrier contenant les messages du Secrétaire général et de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme pour la Journée des droits de l'homme et des informations sur la Déclaration universelle. Le centre de **Windhoek** a traduit en afrikaans et en oshiwambo la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

119. Tout au cours de l'année, les centres d'information des Nations Unies ont traduit et publié de nombreuses autres publications relatives aux droits de l'homme qu'ils ont affichées sur leur site Web. Les centres suivants, notamment, ont une page d'accueil : **Antananarivo, Athènes, Service d'information des Nations Unies de Bangkok, Beyrouth, Bonn, Copenhague, Service de l'information de Genève, Lisbonne, Londres, Mexico, Panama, Prague, Paris, Rome, Tokyo** et bureau des Nations Unies au **Bélarus**.

120. Grâce à la large couverture assurée par les médias et à la diffusion de matériaux d'information sur les droits de l'homme traduits dans des langues locales par les centres d'information, le message du Secrétaire général pour la Journée des droits de l'homme a fait l'objet d'une large publicité, des articles et des suppléments dans les journaux consacrés à la célébration de l'anniversaire ont été publiés, des communiqués sur le cinquantième de la Déclaration universelle ont été radiodiffusés et les directeurs des centres ont participé à un certain nombre de programmes de radio et de télévision.

121. Les centres et bureaux d'information ci-après ont signalé la publication ou la transmission, par la radio ou la télévision, du message du Secrétaire général : **Accra**, par la société radiodiffusion ghanéenne et la chaîne TV3; **Bujumbura** par *Ndongozi Y'Burundi* et *Le Renouveau du Burundi*; **Le Caire** par *Al-Ahram*, *Al-Akbar* et *Al-Gomhurya* et par la télévision égyptienne et la Nile TV; **Colombo** par le *Daily News*, *The Island*, *Dinamina*, *Thinakaran*, *Weerakesari*, la TV sri-lankaise *Rupavahini* et la Société de radiodiffusion sri-lankaise, le réseau de télévision indépendant, le réseau *Maharaja*, *Radio-Lakhandra*, la radio-FM *Siarsa* et la radio-FM *Sun*; **Harare** par la télévision nationale du Zimbabwe; **Islamabad** par la Société de radiodiffusion pakistanaise et télévision *Shalimar*; **Lima** par *El Comercio*, *La Republica* et le Global TV Network; **Madrid** par *El Mundo*, *Diario 16* et la première chaîne de la télévision espagnole; **Manille** par *The Manila Bulletin*, *The Philippine Star* et la chaîne 21 ZNN; **Maseru** par la télévision du Lesotho; **Moscou** par la télévision publique russe; **Nairobi** par *The Kenyan Times* et la radiodiffusion kényenne; **New Delhi** par *The Times of India*, *The Hindu*, *The Pioneer*, *Asianet* et *Dardarshan*; **Ouagadougou** par *Sidwaya*, *AIB*, *Le Journal du Soir*, *Le Pays*, *l'Observateur Paalga* et *Le Journal du Jeudi*; **Panama** par *El Panama America*, les chaînes de télévision 5 et 11; **Rabat** par *Map Actualité*, *Al Maghrib*, *Al Alam*; **Rome** par *Mediaset*, la RAI et la Radio du Vatican; **Sana'a** par la première

chaîne de télévision de Sana'a; **Tunis** par *La Presse de Tunisie, Al Hourria Essabah* et la télévision tunisienne; **Varsovie** par la télévision et la radio publiques polonaises; **Windhoek** par la Société de radiodiffusion de la Namibie; le bureau de l'ONU en **Azerbaïdjan** par la télévision azéri d'État; le bureau de l'ONU au **Bélarus** par la radio bélarussienne; le bureau de l'ONU en **Géorgie** par la Société de télévision d'État de la Géorgie; le bureau de l'ONU au **Kazakhstan** par Khabar et Kazakhstan 1; et le bureau de l'ONU en **Ouzbékistan** par la première chaîne de télévision nationale.

122. Les centres et services d'information des Nations Unies ont organisé d'autres nombreuses activités de vulgarisation par les médias. On trouvera des renseignements plus complets sur les activités qu'ils ont déployées pour le cinquantième anniversaire de la Déclaration des Nations Unies sur le site Web de l'ONU : www.un.org/aroundworld/unics/home.htm.

Annexe

PUBLICATIONS DU HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME
(DÉCEMBRE 1998)

FICHES D'INFORMATION

- No 1 *Mécanisme des droits de l'homme*
- No 2 *La Charte internationale des droits de l'homme (Rev.1)*
- No 3 *Services consultatifs et de la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme (Rev.1)*
- No 4 *Mécanismes de lutte contre la torture*
- No 5 *Programme d'action pour la deuxième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale*
- No 6 *Disparitions forcées ou involontaires (Rev.2)*
- No 7 *Procédures d'examen des communications*
- No 8 *Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme*
- No 9 *Les droits des peuples autochtones (Rev.1)*
- No 10 *Les droits de l'enfant (Rev.1)*
- No 11 *Exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (Rev.1)*
- No 12 *Le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale*
- No 13 *Le droit international humanitaire et les droits de l'homme*
- No 14 *Formes contemporaines d'esclavage*
- No 15 *Droits civils et politiques : le Comité des droits de l'homme*
- No 16 *Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels (Rev.1)*
- No 17 *Le Comité contre la torture*
- No 18 *Droits des minorités (Rev.1)*
- No 19 *Institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme*
- No 20 *Droits de l'homme et réfugiés*
- No 21 *Le droit à un logement convenable*

- No 22 *Discrimination à l'égard des femmes : la Convention et le Comité*
- No 23 *Pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des enfants*
- No 24 *Les droits des travailleurs migrants*
- No 25 *L'éviction forcée et les droits de l'homme*

SÉRIE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- No 1 *Human Rights and Social Work: A Manual for Schools of Social Work and the Social Work Profession (HR/P/TP/1) (numéro de vente : E.94.XIV.4)*
- No 2 *Droits de l'homme et élections : Guide des élections : aspects juridiques, techniques et relatifs aux droits de l'homme (HR/P/TP/2) (numéro de vente : F.94.XIV.5)*
- No 3 *Les droits de l'homme et la détention provisoire : Manuel de normes internationales en matière de détention provisoire (HR/P/TP/3) (numéro de vente : F.94.XIV.6)*
- No 4 *Institutions nationales pour les droits de l'homme : Manuel sur la création et le renforcement d'institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (HR/P/TP/4) (numéro de vente : F.95.XIV.2)*
- No 5 *Droits de l'homme et application des lois : Manuel de formation à l'intention des services de police (HR/P/TP/5) (numéro de vente : F.96.XIV.5)*
- No 5/Add.1 *Normes internationales relatives aux droits de l'homme pour l'application des lois : Répertoire de poche à l'intention de la police (HR/P/TP/5/Add.1) (numéro de vente : F.96.XIV.6)*

SÉRIE D'ÉTUDES SUR LES DROITS DE L'HOMME

- No 1 *Le droit à une alimentation suffisante en tant que droit de l'homme (numéro de vente : F.89.XIV.2)*
- No 2 *Élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction (numéro de vente : F.89.XIV.3)*
- No 3 *Liberté de l'individu en droit : analyse de l'article 29 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (numéro de vente : F.89.XIV.5)*

- No 4 *Condition de l'individu et droit international contemporain : promotion, protection et rétablissement des droits de l'homme aux niveaux national, régional et international* (numéro de vente : F.91.XIV.3)
- No 5 *Étude des droits des personnes appartenant aux minorités ethniques, religieuses et linguistiques* (numéro de vente : F.91.XIV.2)
- No 6 *Les droits de l'homme et l'invalidité* (numéro de vente : F.92.XIV.4)
- No 7 *Le droit à un logement convenable* (numéro de vente : F.96.XIV.3)
- No 8 *Sexual Exploitation of Children* (numéro de vente : E.96.XIV.7)
- No 9 *Compilation and Analysis of Legal Norms: Internally Displaced Persons* (numéro de vente : E.97.XIV.2)
- No 10 *Protection du patrimoine des populations autochtones* (numéro de vente : F.97.XIV.3)

NOTE DU HAUT-COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME

- No 1 *The High Commissioner for Human Rights, an Introduction: Making Human Rights a Reality* (HR/PUB/HCHR/96/1)

1998 : CINQUANTENAIRE DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE
DES DROITS DE L'HOMME, BROCHURES D'INFORMATION

- No 1 *1998 : Cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme*
- No 2 *Les droits des femmes, la responsabilité de tous*
- No 3 *Les droits des enfants : créer une culture des droits de l'homme*
- No 4 *Éducation dans le domaine des droits de l'homme : orientations pour la vie*

REVUES TRIMESTRIELLES SUR LES DROITS DE L'HOMME

- No 1 Hiver 1997/1998
- No 2 Printemps 1998
- No 3 Été 1998

PUBLICATIONS SPÉCIALES

European Workshop on the Universal Declaration of Human Rights: Past-Present-Future (Milan, 7-9 septembre 1988) (HR/PUB/89/1)

Administration de la justice et droits de l'homme pour les pays d'Europe de l'Est : Rapport d'un stage de formation de l'ONU (Moscou, 21-25 novembre 1988) (HR/PUB/89/2)

L'enseignement des droits de l'homme : Rapport d'un séminaire international (Genève, 5-9 décembre 1988) (HR/PUB/89/3)

Effets du racisme et de la discrimination raciale sur les relations sociales et économiques entre populations autochtones et États : Rapport d'un séminaire (Genève, 16-20 janvier 1989) (HR/PUB/89/5)

Application of the International Covenant on Civil and Political Rights under the Optional Protocol by the Human Rights Committee (réédition No 1 (4))

La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (HR/PUB/90/1)

Rapport d'une consultation internationale sur le sida et les droits de l'homme (Genève, 26-28 juillet 1989) (HR/PUB/90/2)

Stage de formation de l'ONU sur les normes et critères internationaux dans le domaine des droits de l'homme (Moscou, 27 novembre-1er décembre 1989) (HR/PUB/90/6)

Second Decade to Combat Racism and Racial Discrimination: Global Compilation of National Legislation against Racial Discrimination (HR/PUB/90/8)

Manuel relatif à l'établissement de rapports (HR/PUB/91/1) (numéro de vente : F.91.XIV.1)

La réalisation du droit au développement : Consultation mondiale sur la jouissance effective du droit au développement en tant que droit de l'homme (Genève, 8-12 janvier 1990) (HR/PUB/91/2)

Political, Historical, Economic, Social and Cultural Factors contributing to Racism, Racial Discrimination and Apartheid: Report of the Seminar (Genève, 10 janvier-14 décembre 1990) (HR/PUB/91/3)

Les vingt premières années - Rapport intérimaire du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (HR/PUB/91/4)

Workshop on International Human Rights Instruments and Reporting Obligations: Preparation of Reports to United Nations Human Rights Treaty Bodies: Report (Moscou, 26-30 mai 1991) (HR/PUB/91/5)

Séminaire africain sur les normes internationales en matière de droits de l'homme et l'administration de la justice (Le Caire, 8-12 juillet 1991) (HR/PUB/91/6)

Teaching and Learning about Human Rights: A Manual for Schools of Social Work and the Social Work Profession (HR/PUB/92/1)

Atelier des Nations Unies pour la Région de l'Asie et du Pacifique sur des questions relatives aux droits de l'homme (Jakarta, 26-28 janvier 1993)
(HR/PUB/93/1)

Le VIH/sida et les droits de l'homme : Directives internationales
(HR/PUB/98/1) (numéro de vente : F.98.XIV.1)

PUBLICATIONS DIVERSES

ABC : L'enseignement des droits de l'homme - Activités pratiques pour les écoles primaires et secondaires

United Nations Reference Guide in the Field of Human Rights (ST/HR/6) (numéro de vente : E.93.XIV.4)

Activités de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme (ST/HR/2/Rev.4)
(numéro de vente : F.94.XIV.11)

Recueil d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, vol. I, première et deuxième parties (ST/HR/1/Rev.5) (numéro de vente : F.94.XIV.1)

Human Rights: A compilation of International Instruments - Regional Instruments, vol. II (ST/HR/1/Rev.5) (numéro de vente : E.97.XIV.1)

Human Rights: Status of International Instruments (ST/HR/5) (numéro de vente : F.87.XIV.2)

Human Rights: International Instruments; Chart of Ratifications as at 31 December 1997 (ST/HR/4/Rev.16)

Human Rights Bibliography, 5 volumes (numéro de vente : GV.E.92.0.16)

Documents officiels du Comité des droits de l'homme

Pacte international relatif aux droits civils et politiques - Comité des droits de l'homme

Sélection de décisions prises en vertu du Protocole facultatif

Activités de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme (brochure)